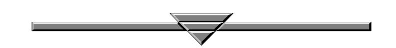


SAISON 2008/2009
Choisy le Roi, le 11/10/08

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BEACH VOLLEY
BILAN ET PERSPECTIVES

Samedi 11 Octobre 2008
10h00 – 17h00
Hôtel Campanile Porte d'Italie



Présents :

Messieurs
Serge Deloutre, Président
André Glaive, Vice-Président Chargé du Haut-Niveau
Pierre Jeanrot, Responsable Secteur Affaires Extérieures et Président de la Ligue du Centre
Robert Flandin, Membre de la Commission Centrale Financière et Président de la Ligue de Provence
Olivier Setruk, Président de la Commission Centrale d'Arbitrage

Madame
Aline Gemise Fareau, Présidente de la Commission Centrale Beach Volley et Présidente de la Commission Beach Volley de la Ligue Rhône-Alpes

Messieurs
Fabrice Charchaude, Membre de la Commission Centrale Beach Volley et Président de L'Académie « Beach Sport Dijon »
Frédéric Cros, Secrétaire de la Commission Centrale Beach Volley et Président du Beach Volley Vendée
Guilhem Deulofeu, Membre de la Commission Centrale Beach Volley
Karim Levy, Membre de la Commission Centrale Beach Volley
Dominique Rey, Membre de la Commission Centrale Beach Volley et Membre de la Ligue d'Aquitaine

Messieurs
Jean-Claude Bour, ex-Membre CCA Secteur Beach, Président de la Ligue de Lorraine
Patrice Marquet, Responsable du Secteur Beach Volley FFVB

Mademoiselle
Edwige Corbin, ATR Beach Ligue de Bretagne

Madame
Christine Rouan, Assistante du Coordinateur Beach Volley

Messieurs
Stéphane Assolari, Montbéliard
Stéphane Canet, Montpellier Beach Volley
Laurent Chambertin, Directeur de Team Impact Management
Sylvain Druart, Référent Beach de la Ligue des Flandres
Gilbert Ducros, Référent Beach de la Ligue de Côte d'Azur
Fabien Dugrip, Représentant élu des joueurs de Beach Volley et futur organisateur
Christian Entz, Bac à Sable de Mulhouse
Georges Lacombe, Aloha Beach et futur organisateur
Michel Laget, Président de l'Académie « Montpellier Beach Volley »
René Leguay, Référent Beach Ligue du Centre
Marco Lopetrone, Bac à Sable de Mulhouse
Anthony Perrot, Aloha Beach et futur organisateur

Le Bureau Exécutif N°6 du 28/10/2008 prend connaissance de la réunion de Beach Volley – bilan et perspectives.

Excusés :

Messieurs Gilles Aubertein, AD2S
Fabien Barthes, AS St Médard en Jalles VB
Marc Crousillat, MCO Sports
Frédérick Francillette, Goëlo St Brieuc Côtes d'Armor
Lamirand, AS Illacaise
Guillaume Papin, Sable Etudiant Club Volley-Ball
Philippe Sovant, Club Entente Volley Beaucourt-Sochaux

Mademoiselle Cécile Rigaux, Grain de Sable

Le Bureau Exécutif N°6 du 28/10/2008 prend connaissance de la réunion de Beach Volley – bilan et perspectives.

Le Président, Serge DELOUTRE, devant arriver pour 13h00 à cette réunion, Pierre JEANROT ouvre en son nom la séance et adresse quelques mots d'accueil à l'ensemble des participants.

Patrice MARQUET excuse les organisateurs n'ayant pu être présents ce jour et invite chacun à un rapide tour de table afin de se présenter. Un bref rappel de l'ordre du jour de la réunion est ensuite fait.

1. PRESENTATION DE LA NOUVELLE ORGANISATION DU SECTEUR BEACH VOLLEY

Réactivation de la Commission Centrale Beach Volley

Cette commission est en effet à nouveau relancée, avec pour mission d'assurer la gestion sportive, administrative et technique du Beach Volley. Elle devra être force de propositions sur les orientations politiques de la Fédération.

Composée de 6 membres,.accompagné par le Responsable du Secteur BEACH VOLLEY

M. Frédéric CROS

Secrétaire CCBV
Elu au comité directeur de la FFVB

Secteur de l'événementiel et promotionnel

MME Aline GEMISE-FAREAU

Présidente CCBV

Coordinatrice de la Commission

Développement régional du Beach volley

M Patrice MARQUET

Coordinateur du Secteur

Beach Volley au siège de la FFVB

M. Guilhem DEULOFEU

Secteur de l'International Filles /Garçons

M. Karim LEVY

Secteur communication média, Internet…

M. Fabrice CHARCHAUDE

Secteur du développement clubs et académies
Détection et formation

M. Dominique REY

Organisation sportive
En lien avec les comités et clubs

Bilan chiffré de la saison (1er janvier au 31 décembre)

Présentation par P.Marquet de données générales sur la pratique du Beach Volley à la FFVB.

Remarques particulières suite à la présentation des données chiffrées.
Un constat s'impose : il y a un corollaire entre le nombre de compétitions organisées par les ligues et le nombre de licenciés BV.

A titre indicatif, il faut compter environ 60 000 € qui est le coût moyen pour construire un terrain de Beach Volley en passant par un prestataire.
Monsieur LEGUAY précise que sur Orléans, pour ce même coût, 4 terrains ont été construits, le décaissement ayant été pris en charge par les services municipaux.

Précisions de P.Marquet, le coût comprend la réalisation d'un terrain complet (étude, réalisation, équipé totalement : grillage, éclairage, etc…).
Sur les 100 équipes qui ont participées régulièrement aux tournois de série 1, seules les équipes masculines classées, en régularité, dans les 4 premiers de chaque tournoi, ont équilibré leur budget de participation au FBVT.

2. BILAN DES ORGANISATIONS 2008

Patrice MARQUET invite chaque organisateur à faire le bilan particulier de sa manifestation, pour ensuite en tirer une problématique commune.

Tournois du France Beach Volley Tour de Montbéliard

Stéphane ASSOLARI fait part de leur satisfaction au niveau des partenaires et de l'animation. Par contre, aucun retour financier n'a été enregistré. Mauvais impact pour le bilan préparatoire, dû à l'arrivée trop tardive du partenaire FFVB. Enfin, la diffusion d'Orange TV ne s'est pas révélée satisfaisante : inintéressante à regarder, elle n'a pas assez mis en valeur l'aspect « show » de la manifestation.

Tournois de Mulhouse

Tournoi 1A Masculin très coûteux, constate Christian ENTZ, car seuls des financements de partenaires ont été apportés pour ces organisations. N'ayant pas de trésorerie, ils ne peuvent faire que de l'événementiel et déplore de ce fait la perte de leur qualité d'organisation.

Sur leur tournoi 1C Féminin, le niveau des équipes n'est malheureusement pas suffisant. Par ailleurs, consécutivement au problème de partenariat Sport + et ensuite Orange, ils ont été contraints de repayer une production TV. C. ENTZ souhaiterait qu'une plus grande souplesse soit laissée au Directeur de Tournoi par exemple en demandant une confirmation des joueurs afin de préparer les tableaux la veille.

Marco LOPETRONE ayant géré la partie événementielle, intervient pour également faire part de son insatisfaction tant au niveau du partenariat d'NRJ que de celui d'Orange, car rien n'a été fait en local. Aucune station locale n'était au courant. Un échange avec la Fédération semble nécessaire afin que ce genre de partenariat puisse rapporter à tout le monde.

Remarque est faite sur la difficulté de montage du tour de terrain sans mode d'emploi.

Fabrice CHARCHAUDE intervient pour faire la même remarque négative sur le partenariat tardif d'NRJ.

Tournois de Montpellier

Michel LAGET informe du fait que tout le matériel est arrivé après la manifestation.
Par ailleurs, les subventions habituellement versées par l'agglomération et la région n'ont pas été versées cette année, ils ont donc eu un problème pour boucler le budget. La Mairie et le Département avaient eux répondu présents. L'hôtellerie a été satisfaisante. Quant à leur partenaires privés, il s'agissait de plusieurs opérateurs mineurs.

Tournois en Ligue du Centre

René LEGUAY fait part de leur satisfaction sur leurs tournois de série 1C. Petit budget. Très beau site. Aucun problème n'est à signaler.
Pierre JEANROT précise, lorsqu'ils ont adhéré à cette compétition, que leur but était de fournir la meilleure prestation possible. Ils n'ont pour l'instant pas fait le choix de passer à une série supérieure.

Tournois d'Orange

Laurent CHAMBERTIN reconnaît s'y être pris un peu tard et signale la lourdeur des cahiers des charges. Il remercie Patrice MARQUET pour son aide durant les trois jours de la manifestation. La préparation et l'exploitation n'ont pas été assez maîtrisées, malgré un site exceptionnel. Pour 2009, ils souhaitent faire évoluer la formule et n'avoir qu'une organisation.
L. CHAMBERTIN déplore un manque de spectacle pour accrocher le public sur trois jours. Il pense dorénavant se positionner d'avantage sur le côté exhibition de la manifestation, ainsi ils privilégieront l'événementiel et plus seulement l'aspect compétition.
Leurs partenaires ont été séduits par l'opération et comptent poursuivre pour la saison 2009.
L'exclusivité des partenariats de la Fédération les ont bloqués. Cependant, ils ont été très satisfaits de la promotion faite en locale par NRJ sur et tout autour d'Orange. Ils demandent cependant plus de liberté pour les partenaires. (M. LAGET insiste également sur ce dernier point).

Tournoi de Dijon

Fabrice CHARCHAUDE informe de leur souhait de ne pas reconduire de tournoi en Féminine pour 2009, vu les difficultés rencontrées à remplir le tableau.
Concernant leur tournoi Masculin, ils ont pu apprécier l'aide apportée à leurs équipes sur la partie hébergement.
Le mauvais temps étant au rendez-vous des finales, l'affluence a été moins importante qu'à l'habitude.

Le matériel de la Fédération a été reçu avec du retard.
L'événement a quant à lui été bien relayé par les médias locaux. Cependant, ils n'ont aucun retour par rapport à Orange TV.
Le côté spectacle peut être amélioré.
Leur projet pour 2009 est de monter une étape garçons en Masters…

Tournois de Saint Jean de Monts

Frédéric CROS mentionne que leur budget n'a pas été valorisé (45 000 €). Ils n'ont pas eu à héberger de joueurs, mais ont proposé un buffet. Le soutien logistique de la Fédération a été satisfaisant. D'une manière générale, le partenariat NRJ, Orange, a bien fonctionné, beaucoup d'animations ont été proposées pour faire venir le public sur huit jours (tombola, musique…).
En féminine, une journée de qualification a sauté…
Concernant leurs tournois de série 1A, Frédéric CROS souhaite continuer à l'organiser mais fait remarquer son coût trop élevé et se demande s'il est justifié de payer si cher lorsque le tableau n'est pas complet. Il fait également le constat qu'une organisation coûte moins chère quand cette dernière est gérée par un prestataire. A discuter.

Tournoi de Grenoble

Aline GEMISE-FAREAU précise que l' organisateur de ce tournoi de série 1C Féminin est un adhérent FSGT pour la partie financière et la Ligue Rhône-Alpes pour la partie sportive, logistique et arbitrage. Elle signale que les joueuses ont préféré bénéficier de l'hébergement et de la restauration plutôt que de la fourniture de textiles.
Enfin, l'organisateur est satisfait, un tournoi qui met l'accent sur le caractère sportif de l'événement.

Challenge de France des Clubs

A la demande de Patrice MARQUET, une intervention des organisateurs est souhaitée sur cette compétition.

Challenge de France Senior

Dominique Rey (Aquitaine) tient à signaler le côté exceptionnel du site (réalisé sur une ancienne piscine comblée, 4 terrains avec 3 m de chaque côté, bâtiments autour, éclairage de nuit…).
Sur 16 équipes inscrites tant en Féminin qu'en Masculin, 15 étaient présentes dans chaque genre le jour de la compétition.
Ce fut un superbe tournoi sur un site magnifique, lequel permettrait la tenue d'un tournoi de nuit d'ailleurs en prévision. 1er challenge avec autant d'équipes, tout s'est très bien passé durant ces deux jours. Enfin, l'animation en local a très bien fonctionnée.

Michel LAGET interroge Dominique REY et la Fédération sur la possibilité pourquoi pas de concevoir une phase de qualification.

Patrice MARQUET mentionne que cette compétition étant une valorisation des Championnats régionaux, il est nécessaire de passer par les ligues. Une vingtaine d'équipes étaient pré-inscrites, mais la difficulté réside dans le maintien des équipes inscrites.

Stéphane CANET fait remarquer que les joueurs participants aux finales n'ont pas toujours participé aux Championnats régionaux.

Patrice MARQUET tient à préciser qu'il est du devoir de la ligue d'inscrire aux finales des joueurs qui ont participé aux Championnats Régionaux, que le règlement des épreuves stipule ces exigences.

Aline GEMISE FAREAU souligne le fait qu'un club qui n'a pas de championnat régional qualificatif pour le challenge des clubs organisé dans sa ligue peut, pour pouvoir participer au Challenge de France des Clubs, demander une dérogation à la FFVB et se rapprocher de la ligue voisine de son club.

Les ligues devraient cependant diffuser un compte-rendu des joueurs ayant participer dans leur phase qualificative.

Point sur l'arbitrage

Jean-Claude BOUR souhaite féminiser l'arbitrage et faire entrer 6 femmes qui possèdent de réelles compétences.
Il fait remarquer qu'à ce jour les arbitres nationaux ne sont toujours pas payés et ce depuis fin juillet. Les primes de jeu sont payés à l'issue de la compétition, pourquoi les frais d'arbitrage ne pourraient pas l'être de la même façon par la Fédération.

Robert FLANDIN répond qu'un point sera fait dès lundi sur ce que doit la Fédération au niveau de l'arbitrage.

Jean-Claude BOUR évoque également le problème sur la qualité du matériel d'arbitrage (chaise d'arbitre…). Il rappelle aussi la manière dont sont faites les désignations : la CCA désigne 6 arbitres, charge à la ligue de désigner les 6 autres. A moins que la Fédération puisse désigner les 12 arbitres, l'on s'expose au risque que des compétitions n'aient pas le nombre d'arbitres requis.

Christian ENTZ souligne le problème du niveau des arbitres.

Fabrice CHARCHAUDE indique qu'ils forment leurs arbitres. Si les formations sont efficaces au niveau régional, la ligue peut proposer ses arbitres internes au club, ainsi la gestion des arbitres est facilitée.

Les CRA doivent cependant faire leur travail insiste Jean-Claude BOUR.

Olivier SETRUK tient à préciser qu'ils sont informés au dernier moment du nombre d'arbitres dont ils disposent sur le lieu de la compétition. Ceci est très négatif et ingérable. Toutefois, il se trouve en local des arbitres compétents, c'est à la Fédération à en juger et à les former. Concernant les marqueurs, dont le travail est indispensable, la formation doit être faite en amont. Si la CRA ou la ligue ne peut le faire, la Fédération est là pour cela. La formation ne doit pas être négligée.

Jean-Claude BOUR souhaite répondre à la remarque de Christian ENTZ sur la problématique du niveau des arbitres. Certains Présidents de Ligues ne souhaitent tout simplement pas s'investir dans des tournois de Beach Volley !

Représentant des joueurs :

Intervient ensuite Fabien DUGRIP qui a recensé le point de vue des joueurs sur le France Beach Volley Tour.
Il indique que le prix de revient est trop cher, certains joueurs ne peuvent pas finir la saison. Raison pour laquelle les tableaux ne sont pas complets. Une solution serait que les joueurs puissent bénéficier de tickets restaurant…

Concernant la répartition des primes de jeu, les frais d'un joueur sont parfois supérieurs au montant des primes de jeu reçues.

Par rapport au site Beach Volley System, son utilisation se révèle plus aisée mais il paraît moins bien ordonné, les listes sont incompréhensibles. Demande est faite d'une plus grande transparence sur la gestion des points.

Un constat : l'arbitre est trop souvent seul. Par conséquent, cela a des répercutions sur la qualité de l'arbitrage. Il déplore un manque de femmes. Il est évident que l'on a une meilleure qualité d'arbitrage, une meilleure gestion des événements (réunion technique, entraînement…) lorsque l'on a deux arbitres.

Un mauvais point à signaler : la sécurité défectueuse sur certains sites (Orange, Mulhouse, St Quay).

Par ailleurs, pas assez d'étapes se déroulant dans le Sud.

Aline GEMISE-FAREAU fait le constat, appuyé par Frédéric CROS, que globalement tout le monde semble satisfait à la fois de la tenue vestimentaire des joueurs et également de leur comportement, malgré des conditions de jeu parfois difficiles.

Guilhem DEULOFEU mentionne qu'au niveau international, le Beach Volley est censé être un produit marketing intéressant, mais pour le moment cela ne rapporte à personne.
Il évoque qu'à l'époque de l'Adia Beach Tour, un lien existait entre les joueurs, la télévision… avec le promoteur MCO. Chacun y trouvait son compte tant au niveau du jeu que de l'organisation.

D'un regard extérieur, des efforts ont été fournis depuis 4 ans sur le plan statutaire, de reconnaissance du joueur, ce qui est une motivation.
Par contre, cet effort n'a pas été suivi au niveau événementiel. La qualité que l'on trouvait il y a 4 ans n'y est plus.

Les joueurs internationaux n'ont malheureusement pas étaient très présents sur le Championnat de France, dû aux qualifications olympiques.

Un des attraits pour les joueurs internationaux est la qualité de l'organisation.
L'aspect financier est moins problématique pour les meilleurs joueurs du Championnat, mais l'attrait est surtout dans l'intérêt de la confrontation des joueurs internationaux avec les équipes arrivées en finales, au niveau du circuit national.

En conclusion de la matinée, Patrice Marquet relève les interrogations sur ce qui fait la force et la faiblesse du Beach Volley aujourd'hui. D'un point de vue du joueur ou de l'organisateur, il faut tenir compte des problématiques en fonctions du type de séries choisies. Choisir des tournois de série 1 revient à devoir faire de l'événementiel et du sportif, choisir des tournois de série 2 et 3 s'est s'orienter uniquement sur du sportif.

Le Bureau Exécutif N°6 du 28/10/2008 prend connaissance de la réunion de Beach Volley – bilan et perspectives.

Il existe de très importantes différences entre des organisations de série 1C et de 1A, car les objectifs ne sont pas les mêmes.

Sur la définition du produit Beach Volley, il faut que le système rapporte et intéresse tout le monde afin que cela soit viable.

D'un côté, pour les joueurs cela coûte très cher et de l'autre, pour la Fédération, cela représente un surcroît de charges.

Une chose est certaine, il sera impossible de travailler sur quelque chose de cohérent si nous ne pouvons établir un planning suffisamment à l'avance. Sur certaines des organisations passées, la Fédération a du valider des tournois sans avoir de garanties de la part des organisateurs.

Laurent CHAMBERTIN propose de miser également sur le Volley-Ball de Plage pour augmenter le nombre de licenciés et promouvoir le Beach Volley.

Serge DELOUTRE donnera les orientations pour 2009 après le repas.

Après une pause déjeuner, la réunion reprend à 14h00.

Présence du Président, Serge DELOUTRE et du Vice-Président, André GLAIVE.

3. PERSPECTIVES 2009 – CALENDRIER PREVISIONNEL 2009

PERSPECTIVES 2009

Le Président Serge DELOUTRE évoque l'entrée en fonction de la nouvelle équipe suite à son élection.

La Commission Centrale Beach Volley est donc réactivée, avec en son sein des personnes référentes ou spécialistes, afin d'apporter leur contribution à la mise en œuvre des objectifs généraux.

Quatre axes importants :

1. Les Affaires Intérieures (développement de la structure)
2. Les Affaires Extérieures (promotion / marketing)
3. Le Haut Niveau avec André GLAIVE
4. Le Secteur Féminin avec Valérie DELOUTRE

L'évolution du Beach Volley doit aller dans le sens d'une autonomie de plus en plus grande. Nécessité de d'avantage de transversalité entre les Directeurs (Directeur Technique National, Direction du Volley-Ball avec les 3 Vice-Présidents et Coordinateur FFVB du Beach Volley).

Le Bureau Exécutif N°6 du 28/10/2008 prend connaissance de la réunion de Beach Volley – bilan et perspectives.

Volonté de rallonger la saison du Beach Volley, de positionner des joueurs afin qu'ils fassent essentiellement du Beach Volley.

En mode de fonctionnement, cela signifie que là où Patrice MARQUET devait jusqu'à présent présenter un budget et le suivre, désormais le Service Comptabilité devra être en capacité de présenter un état régulier du budget afin d'être réactif et de pouvoir avancer.

Avec Pierre JEANROT au niveau du Marketing et de la Promotion, tout l'événementiel doit être réorganisé, il va falloir d'avantage d'images et de présence. Un projet événementiel sur 4 ans doit d'ailleurs être présenté au Ministère, pour le Volley-Ball et le Beach Volley. Tout ceci devant être mis au budget.

Il est impératif de mettre nos moyens de promotion et de communication au service des organisateurs locaux.

De plus, le site internet va être entièrement refait, avec plus de pages, de visibilité pour le Beach Volley.

Patrice MARQUET rentrera dans le Comité de rédaction de la Revue pour la partie Beach Volley.

Il est également annoncé que tous les partenaires locaux seront pris en compte par la Fédération.

Une prochaine réunion de la cellule Beach Volley est prévue le Mercredi 22 octobre.

Il apparaît nécessaire pour le Beach Volley de changer de stratégie. La recherche d'équipementiers, de partenaires doit être mutualisée, harmonisée.

Malgré la situation financière difficile que connaît la Fédération, les dettes devront être réglées dans les prochains jours (paiement des arbitres…).

Il nous faudra être présents aux Jeux Olympiques en Féminin comme en Masculin.

La parole est ensuite donnée à André GLAIVE pour faire un état des lieux du Beach Volley.

A-t-on vraiment avancé depuis les débuts du Beach Volley jusqu'à aujourd'hui ?
Il faut reconnaître qu'il y a d'avantage de structuration. Quant aux objectifs par contre, il semble que nous n'ayons pas beaucoup avancé.

Tout d'abord, concernant la saison de Beach Volley, soit elle est considérée comme venant en complément de la saison de l'indoor, soit elle doit être allongée.

Par ailleurs, si l'on veut développer le Beach Volley il faut se poser la question de la formation des entraîneurs, qui doit être améliorée.

Enfin, la question est de savoir comment faire, d'un point de vue stratégique, pour mener le Beach Volley au plus haut niveau, c'est-à-dire pour être dans les 10 ou 12 meilleurs mondiaux.

Le Bureau Exécutif N°6 du 28/10/2008 prend connaissance de la réunion de Beach Volley – bilan et perspectives.

Il ne faut pas oublier non plus que la reconnaissance du Beach Volley se fait au travers des Jeux Olympiques.

Il est donc nécessaire de mettre en place une stratégie pour se retrouver d'ici 2012 et 2016 au meilleur niveau.

Sur la création des lieux de pratique, il est évidemment nécessaire de développer les sites de pratique de la discipline.

Questions ouvertes :

Stéphane CANET se pose la question de la création pourquoi pas d'un CNBV.

Le Président, Serge DELOUTRE mentionne que la DTN est en restructuration avec la réintégration d'anciens joueurs de Beach Volley.
Un état des lieux doit être fait et des projets seront ensuite proposés. D'ici fin Novembre, il faudra avoir fait un point de la situation.

Michel LAGET suggère d'utiliser les clubs pour créer des extensions au niveau du Beach Volley. Quelle stratégie s'avèrerait être la plus efficace ?

Serge DELOUTRE précise qu'une réforme va être lancée sur les licences.
Quant aux structures d'accueil, si les académies fonctionnent cela convient tout à fait ou bien le club de BV également. Ce qu'il faut pour les joueurs, c'est rendre possible la pratique permanente du Beach Volley.

André GLAIVE souhaite que les deux solutions soient envisageables : celle de l'Académie comme celle du club de BV.

L'inquiétude des clubs que souligne Fabien DUGRIP, est de constater une perte de leur licenciés Indoor si certains d'entre eux passent en Beach Volley.

De l'avis de Fabrice CHARCHAUDE, il faut se diriger vers le club de Beach Volley et développer les sites de pratique.

Si les saisons entre l'Indoor et le Beach sont différenciées, André GLAIVE souligne que les pratiquants pourront jouer sur toutes les périodes en Indoor et en Beach.

Sur ce point, le Président fait remarquer, concernant les différentes pratiques, que rien n'empêche d'en faire certaines en hiver et d'autres le reste de l'année.

Laurent CHAMBERTIN se demande comment faire venir les pratiquants spécifiques BV pour aller vers le haut niveau.

Pour l'instant, précise André GLAIVE, il faut reconnaître que le haut niveau est surtout à Montpellier pour les garçons et à Toulouse pour les filles.

Jean-Claude BOUR déplore le peu d'évolution depuis qu'il est dans le Beach Volley. Les seules évolutions constatées ont été pour sa part la création des Académies et la formation dans le domaine de l'arbitrage. Il reste cependant à changer les mentalités de certains Présidents de ligue et à leur donner les moyens.

Intervention de Fabrice CHARCHAUDE pour annoncer qu'un circuit hivernale sera mis en place sur Dijon, avec 4 ou 5 étapes plus une finale.

En tant que futur organisateur pour la saison 2009, Georges LACOMBE s'interroge sur les démarches à entreprendre pour se positionner comme organisateur éventuel d'une étape du France Beach Volley Tour, il souhaite avoir connaissance de dates afin de démarcher auprès des collectivités et s'informe sur les différences existantes entre les tournois de série 1A, 1B et 1C.

En tant qu'organisateur, il est nécessaire, précise Patrice MARQUET, d'établir une candidature et de trouver des dates disponibles.

Le Président, Serge DELOUTRE tient à mentionner que la même formule de compétition sera conservée pour la saison 2009 du France Beach Volley Tour.

De même, rajoute Patrice MARQUET, les cahiers des charges seront identiques à ceux de 2008. Il rappelle que les dossiers doivent être déposés 10 mois avant.

De plus, l'ensemble des cahiers des charges, les différents documents tels que « Comment organiser un tournoi » ou encore « Les fondamentaux » sont téléchargeables sur le site internet de la Fédération.

Des plaquettes de communication promotionnelle présentant le FBVT seront envoyées aux organisateurs, ainsi que les affiches types et les tours de terrain types correspondant aux différents cahiers des charges.

Patrice MARQUET souligne la qualité du textile sur certaines organisations, aux niveaux de différentes organisations cependant, il met l'accent sur un manque de respect des chartes graphiques de certains logos et un manque de visibilité.

CALENDRIER PREVISIONNEL 2009

Tableau prévisionnel de compétitions :

	LIEU	S	TYPE
Mai			
17-18	**GRENOBLE** Plage de la Bifurk	**F, M**	S1 A ?
30-31	**DIJON** Lac Kir	**M**	S1 ?
Juin			
06-07	**ORLEANS** Base de Loisirs Ile Charlemagne	**F, M**	S1 C
12,13,14	**DIJON** Lac Kir	**M**	S1 A - S1 B
20-21-22	**ILE DE RE**	**MF**	S1 C ???

20-21-22	**ORANGE**	**M**	S1 A
20-21-22	**MONTBELIARD** Base de Loisirs de Brognard	**M**	S1 A ?
Fin juin	**STRASBOURG**	**?**	?
Fin juin (ou début août)	**MULHOUSE**	**F, M**	S1 A – S1 C
Juillet			
01-05	**MONTPELLIER**	**F, M**	S1 B
17-19	**PACA**	**?**	S1 A
24-25-26	**ST JEAN DE MONTS**	**F, M**	S1 A
24-25-26	**CAP D'AGDE**	**M**	S1 A
??	**WS MARSEILLE**		
Août			
Début août (ou fin juin)	**MULHOUSE**	**F, M**	S1 A – S1 C
??	**ST QUAY PORTRIEUX** Place du Casino	**F,M**	S1 A
21-22-23	**LE LAVANDOU**	**?**	S1 A
??	**MULHOUSE**		Championnat de France

Patrice MARQUET fait part de la nécessité de fixer un planning définitif d'ici 3 semaines afin de pouvoir valoriser le circuit auprès des partenaires.
En aparté, il informe les participants que les World Series sur Paris n'auront pas lieu.

Laurent CHAMBERTIN fait part d'un problème sur la charte graphique. Ne serait-il pas bon de différencier dans la communication au niveau de l'affiche, la partie sportive de la partie événementielle.

Frédéric CROS explique que l'on pourrait réfléchir à la mise en place d'une tournée promotionnelle de joueurs élites et à une tournée pour les séries 1B et 1C axée uniquement sur le côté sportif.

Il faut donc réfléchir sur un produit lisible pour les partenaires en terme de valorisation estime Patrice MARQUET. Pour l'instant, nous sommes sur une base de cahiers des charges qui permettent à de l'associatif de faire de l'événementiel. Il sera possible, par la suite, de mettre en place un cahier des charges qui permette à un privé de faire principalement de l'événementiel.

De son côté, René LEGUAY demande s'il ne serait pas possible de regrouper tous les besoins communs du Beach Volley au niveau du textile pour une meilleure négociation.

Le Président l'informe que cela a été évoqué en séance de travail par la Commission Centrale Beach Volley.

Karim LEVY signale qu'en Ile de France ils ont réalisé une tenue uniforme, ainsi tous les beacheurs ont la même tenue.

Patrice MARQUET lance un appel à candidature pour l'organisation de la finale du Championnat de France.

Le Bureau Exécutif N°6 du 28/10/2008 prend connaissance de la réunion de Beach Volley – bilan et perspectives.

De son côté, Aline GEMISE-FAREAU demande que soit revu le montant de la redevance fédérale pour les tournois féminin.

Guilhem DEULOFEU pose la question de savoir comment valoriser les tournois afin d'inciter les jeunes à participer (gain de lots de valeur…). Une réflexion est à mener sur ce point.
Une réflexion est également à mener sur les compétitions de jeunes, signale Patrice MARQUET.

La Fédération devra trouver les mesures d'accompagnement nécessaires pour les jeunes joueurs reconnaît Serge DELOUTRE.

Sur le problème de retour du matériel, à la proposition de René LEGUAY d'avoir un promoteur qui s'occuperait de toute la logistique (emballage, transport, déballage), le Président l'informe que ce point est en discussion.

4. PISTE 2010

Une précision est apportée, la Fédération est en période de renégociation des contrats avec les partenaires du Beach Volley.

Suite à une intervention de Messieurs CROS et CHAMBERTIN, le Président confirme que dans le cadre de négociations privées avec son promoteur, chaque organisateur peut négocier l'événement. S'il y a concurrence, la Commission Centrale Beach Volley tranchera.

Il serait bon, ajoute André GLAIVE, que l'on puisse prévoir une année à l'avance les compétitions. En mars, avril prochain il faudrait pouvoir aborder les projets pour 2010.

Il est suggéré par Guilhem DEULOFEU de protéger les dates des grands événements promotionnels ou de tout autre manifestation pouvant favoriser le développement de la discipline.

Deux niveaux d'aide peuvent être apportée par la Fédération aux organisateurs.
Le premier, signale Patrice MARQUET, est une aide à la logistique de leur tournoi, le second est une aide à la mise en place d'un produit promotionnel.

Karim LEVY est d'accord sur la nécessité de différencier les produits d'exhibition de la partie compétition sportive.

Quelques mots de Patrice MARQUET afin de signaler que les circuits régionaux ont bien fonctionnés, en l'occurrence Sylvain DRUART a bien su revitaliser l'événement.
A présent, l'urgence c'est 2010, chacun doit trouver sa place et travailler à améliorer sa communication.
La Fédération est donc dans l'attente de recevoir au plus vite les cahiers des charges complétés des organisateurs.
Il est à signaler que 15 tournois de série 1 ont été enregistrés en 2008 et que 22 tournois de série 1 sont apparemment en projet pour 2009.

En conclusion, Patrice MARQUET indique qu'à présent la Commission Centrale Beach Volley va se réunir.

Il remercie chacun de sa participation.

La réunion prend fin à 17h00.

Le Président
Serge DELOUTRE

DESTINATAIRES :
Participants et personnes conviées à la réunion
Membres du Bureau Exécutif
Diffusion Interne

Le Bureau Exécutif N°6 du 28/10/2008 prend connaissance de la réunion de Beach Volley – bilan et perspectives.